

Compte rendu sommaire
Réunion du Bureau Communautaire du lundi 09 Février 2009
au siège 34 Grand'Rue à Rombas

L'an DEUX MILLE HUIT, le NEUF du mois de FEVRIER à 18H30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 30 Janvier 2009.

Présents : MM. FOURNIER, DIEDRICH à partir du point 1-2 ; ZIMOCH, M. DROUIN à partir du point 1-2 ; WATRIN, MATELIC, MULLER, SERREDSZUM, VOLLE, HALTER jusqu'au point 2-2 puis reprise du vote au point 4-1, ARGUELLO, SCHWEIZER et M. PIERON.

Absent excusé: M. CORRADI,

Présents sans voix délibérative : M. LOGNON, et M. FELLY.

Le Président ouvre la séance à 18h30 et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Il sollicite, ensuite, l'autorisation de supprimer le point suivant :

2-1- Opération Ravalement de façades- Versement de subventions.

Il sollicite de rajouter le point suivant :

4-3- Aménagement des Berges de l'Orne- Réalisation de travaux destinés à assurer la continuité de la piste à hauteur de Moyeuivre-Grande.

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité, accepte les modifications apportées à l'ordre du jour.

1- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1.1- DECISION N° DB 2009-05-Marché de traitement des déchets issus de la collecte sélective (tri) avenant n°1.

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité,

- Se prononce pour le maintien de la reprise du verre issu de la collecte sélective par « Eco- Emballage »
- AUTORISE le Président à signer l'avenant au marché passé avec HAGANIS le 15 septembre 2008 pour le tri et la reprise des produits issus de la collecte sélective.

1-2- DECISION N° DB 2009-06-Mise à disposition de composteurs au profit des habitants des communes membres de la CCPOM- Détermination du montant de la participation financière des bénéficiaires.

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité,

- DECIDE que la mise à disposition de composteurs au profit des usagers se fera moyennant le paiement par ces derniers d'une somme de 20,00 € par composteur ;

2- LOGEMENT ET CADRE DE VIE

2.1-Opération Ravalement de façades- Versement de subventions.

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité, accepte de supprimer ce point à l'ordre du jour.

2-2-DECISION DB 2009-07- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat- Versement de subventions.

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité,

- DECIDE de procéder au versement des subventions susvisées dans le cadre de « l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat » aux conditions et aux bénéficiaires indiqués ci-dessus.

3. AMENAGEMENT DE L'ESPACE

3-1- DECISION DB 2009-08 Aménagement Paysager de l'Entrée Nord de la commune de Roncourt- Passation d'une convention avec la commune en vue de déterminer les modalités de prise en charge financière par la CCPOM.

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité,

- DECIDE, dans le cadre de la compétence 'Protection et Mise en valeur de l'environnement », de prendre en charge financièrement, à hauteur d'un montant maximum de 100 000 € HT, les travaux d'aménagement de l'Entrée Nord de Roncourt.

4. DIVERS

4-1- DECISION DB 2009-09-Etude Petite Enfance- Constitution du comité de pilotage.

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité,

- DECIDE de mettre en place un Comité de Pilotage pour le suivi de l'étude « petite enfance » ;
- Et DECIDE que ce Comité de Pilotage sera constitué par l'ensemble des Vice-présidents de la Communauté de Communes ou de leurs représentants.

4-2- DECISION DB 2009-10-Subvention annuelle à l'Amicale du Personnel de la CCPOM (CCPOM Convivialité)- Versement d'un premier acompte

Le Bureau Communautaire, par 11 voix pour et 2 voix contre :

- ACCORDE le versement d'un premier acompte d'un montant de 1 800,00 € sur la subvention annuelle attribuée à l'Amicale du Personnel de la C.C.P.O.M. (CCPOM Convivialité).

4-3- Aménagement des Berges de l'Orne- Réalisation de travaux destinés à assurer la continuité de la piste à hauteur de Moyeuivre-Grande.

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité,

- DECIDE de procéder à la réalisation de travaux, estimés à environs 25 000,00 €, afin d'assurer la continuité de la promenade, à hauteur de Moyeuivre-Grande, jusqu'au règlement du contentieux qui oppose l'EPF Lorraine à l'entreprise Pertuis dans le cadre de la réalisation de la Passerelle de franchissement de l'Orne.

5. INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

Le Président donne communication des différents tableaux de bords, à savoir :

- Tableau de bord d'activités au 31/01/2009
- Tableau de bord financier au 31/01/2009,
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 31/01/2009,
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 31/01/2009,
- Tableau de bord « opération programmée d'amélioration de l'habitat » au 31/01/2009,
- Tableau de bord « autorisations d'urbanisme » au 31/01/2009,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19 H 45

ROMBAS, LE 10 FEVRIER 2009

ROMBAS, LE 13 JANVIER 2009.

Le Président,

Lionel Fournier